

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°27-2022-274

PUBLIÉ LE 26 DÉCEMBRE 2022

# Sommaire

## Préfecture de l'Eure / SCAED

27-2022-12-26-00001 - DDSP - arrêté composition CSA et formation spécialisée (3 pages)	Page 3
27-2022-12-26-00002 - Préfecture SGCD - arrêté composition CSA (2 pages)	Page 7
27-2022-12-26-00003 - Préfecture SGCD - arrêté composition formation spécialisée (2 pages)	Page 10

Préfecture de l'Eure

27-2022-12-26-00001

DDSP - arrêté composition CSA et formation  
spécialisée



# PRÉFET DE L'EURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté n° SGCD-58 du 21 décembre 2022  
Portant désignation des membres du  
comité social d'administration  
de la Direction départementale de la sécurité publique de l'Eure  
et de sa formation spécialisée**

## **Le Préfet de l'Eure**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté NOR TFPX2234445A du 30 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 9 mars 2022 portant dérogation à l'utilisation du vote électronique en vue du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique de l'État ;

Vu le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du 8 décembre 2022,

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Le comité social d'administration de proximité de la Direction départementale de la sécurité publique de l'Eure est composé comme suit :

a) Représentants de l'administration :

- le préfet de l'Eure, président de ce comité, ou son représentant ;
- le directeur départemental de la sécurité publique de l'Eure.

b) Représentants du personnel : 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

Le président est assisté, en tant que de besoin, par les membres de l'administration exerçant des fonctions de responsabilité et concernés par des questions soumises à l'avis du comité.

### Article 2

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein du comité social d'administration susmentionné :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
<b>Au titre de la liste présentée par UNITE SGP POLICE FO</b>	
MAUGE Johann	THIBOUT Sébastien
GILBERT Sébastien	BERTIN Mickaël
DERDA Mélanie	BOTHUA Gladys
<b>Au titre de la liste présentée par ALLIANCE PN - UNSA POLICE - SNIPAT - SYNERGIE OFFICIERS - UATS - SCPN - SNPPS - SICP - UDO - SPPN - UNSA FASMI</b>	
HUE Richard	SANSON Yvrick
LEPAPE Olivier	CLERDAN Jeanne
<b>Au titre de la liste présentée par CFDT INTERCO ALTERNATIVE POLICE SCSI SMI</b>	
LEGRAND Thomas	ORTEGA Pascal

### Article 3

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration ministériel unique :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
<b>Au titre de la liste présentée par UNITE SGP POLICE FO</b>	
GILBERT Sébastien	BOULIGNY Léa
THIBOUT Sébastien	BELLANGER Rémy
DERDA Mélanie	HULLIN Steve
<b>Au titre de la liste présentée par ALLIANCE PN - UNSA POLICE - SNIPAT - SYNERGIE OFFICIERS - UATS - SCPN - SNPPS - SICP - UDO - SPPN - UNSA FASMI</b>	
HUE Richard	SANSON Yvrick
LEPAPE Olivier	CLERDAN Jeanne
<b>Au titre de la liste présentée par CFDT INTERCO ALTERNATIVE POLICE SCSI SMI</b>	
LEGRAND Thomas	PATIN Christophe

#### **Article 4**

Le mandat des membres du comité social d'administration susvisé entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 4 ans.

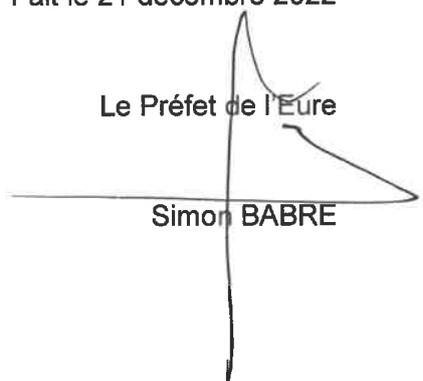
#### **Article 5**

Le directeur de cabinet du préfet de l'Eure et le directeur départemental de la sécurité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Fait le 21 décembre 2022

Le Préfet de l'Eure

Simon BABRE

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top and then back down, with a horizontal line extending to the left from the middle. The signature is positioned over the printed name 'Simon BABRE'.

Préfecture de l'Eure

27-2022-12-26-00002

Préfecture SGCD - arrêté composition CSA



# PRÉFET DE L'EURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Arrêté n° SGCD-55 du 19 décembre 2022 Portant désignation des membres du comité social d'administration de la Préfecture / SGCD de l'Eure**

### **Le Préfet de l'Eure**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du 8 décembre 2022,

### **Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Le comité social d'administration de proximité de la Préfecture / SGCD de l'Eure est composé comme suit :

a) Représentants de l'administration :

- le préfet, président
- la secrétaire générale de la préfecture, en qualité de suppléant

b) Représentants du personnel : 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Le président est assisté, en tant que de besoin, par les membres de l'administration exerçant des fonctions de responsabilité et concernés par des questions soumises à l'avis du comité.

## Article 2

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein du comité social d'administration susmentionné :

Membres titulaires	Membres suppléants
<b>Au titre de FO Préfectures et des services du ministère de l'intérieur</b>	
VERMAUT Mickaël	DOAT Pascal
LÉLIEVRE Magali	MILLET Jérôme
LUCAS Maud	GALINDO Tristan
BAYON Mélanie	PEREZ-PEREZ Catherine
PARIS Marie-Laure	RULLAUD Lisa

## Article 3

Le mandat des membres du comité social d'administration susvisé entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 4 ans.

## Article 4

La secrétaire générale de la préfecture de l'Eure et le directeur du secrétariat général commun départemental sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 20 décembre 2022

Le Préfet de l'Eure

  
Simon BABRE

Préfecture de l'Eure

27-2022-12-26-00003

Préfecture SGCD - arrêté composition formation  
spécialisée



# PRÉFET DE L'EURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté n° SGCD-57 du 20 décembre 2022  
Portant désignation des membres de la formation spécialisée  
du comité social d'administration de la Préfecture / SGCD de l'Eure**

## **Le Préfet de l'Eure**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté portant désignation des membres du comité social d'administration de la Préfecture / SGCD de l'Eure

Vu le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du 8 décembre 2022,

Vu les désignations communiquées par les organisations syndicales pour la composition de la formation spécialisée ;

**Arrête :**

## Article 1<sup>er</sup>

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration ministériel unique :

Membres titulaires	Membres suppléants
<b>Au titre de FO Préfectures et des services du ministère de l'intérieur</b>	
VERMAUT Mickaël	DOAT Pascal
LELIEVRE Magali	MILLET Jérôme
LUCAS Maud	GALINDO Tristan
BAYON Mélanie	PEREZ-PEREZ Catherine
PARIS Marie-Laure	RULLAUD Lisa

## Article 2

Le mandat des membres de la formation spécialisée susvisée entrent en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 4 ans.

## Article 3

La secrétaire générale de la préfecture de l'Eure et le directeur du secrétariat général commun départemental sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 20 décembre 2022

Le Préfet de l'Eure

  
Simon BABRE